

Le Poiré-sur-Vie, le 24 juin 2026

Réf : PD/MCE – N° 503/2026  
Service référent : Affaires générales

Objet : Ordre du jour du conseil municipal  
Mardi 30 juin, à 19 h, en mairie

à l'attention de Mmes et MM.  
les membres du conseil municipal

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira le **Mardi 30 juin, à 19 heures, salle du conseil municipal, en mairie.**  
L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026.
- Information sur les décisions du Maire prises du 14 mai au 19 juin 2026.

#### Délibérations à l'ordre du jour

- Budget principal – Décision modificative n°2
- Budget Assainissement – Décision modificative n°1
- Animations sportives scolaires – Subventions aux associations participantes
- Mise en place de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)
- Rétrocession d'une concession à la commune
- Personnel communal :
  - Modification du tableau des effectifs permanents – Mise à jour de temps de travail et pérennisation de postes
  - Création de 2 postes pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet aux services périscolaires
  - Point d'information sur la protection sociale complémentaire
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

#### Informations diverses

Informations municipales

- Informations sur l'intercommunalité
- Agenda

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Marie CHARRIER-ENNAERT

